

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	EDF- SEI La Réunion
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	EDF SEI
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	Emmanuel AUBOURG
Adresse :	N° 47 Rue Chemin Jean Robert
	Commune Saint-Benoit
	Code postal 97470
Nature des activités :	Production d'électricité
Qualification : Chef de Service Production au sein de EDF SEI La Réunion	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1 Aerodramus francicus saffordi	Altération temporaire d'un site de reproduction par la remise en eau de la dérivation provisoire pendant les travaux sur la prise d'eau.
Salangane des Mascareignes	
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Depuis 2018, une succession de crues ont entraîné une dégradation prononcée du blindage métallique. En mars 2019, un examen subaquatique a permis de constater :
 - un arrachement généralisé du blindage en radier de la passe latérale située en rive gauche de la prise d'eau des Orgues ;
 - deux affouillements dans l'appui rive gauche de cette même prise d'eau.
 Devant l'étendue des dégradations, EDF-SEI a décidé de les traiter rapidement pour limiter les risques de destruction de la prise d'eau.
 Cette prise d'eau alimente la centrale de production de Sta-Rose qui est d'un intérêt majeur pour la production d'électricité et l'équilibre du réseau électrique de l'île

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

.....

.....

.....

Altération Préciser :

Une petite colonie de salanganes s'est installée dans la galerie de la dérivation provisoire qui a été utilisée lors de la construction de la prise d'eau. Pour sa rénovation, cette galerie sera remise en eau, ce qui implique une modification des conditions et un dérangement de la colonie par le passage de l'eau et les bruits liés aux travaux en amont. Toutefois le niveau de l'eau ne devrait pas atteindre le niveau habituel des nids qui ont été répertoriés lors des saisons de reproduction précédentes.

Dégradation Préciser :

.....

.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Suivi de la colonie par le bureau d'étude Eco-Med Océan Indien, Saint-Denis : Pierre-Yves Fabulet, Stéphane AUGROS et Antoine Baglari.

Formation continue en biologie animale Préciser : P.Y Fabulet, ingénieur forestier diplômé de l'ENGREF
S. Augros diplômé ENSA
A. Baglari, diplômé Master 2 'Environmental Consultancy'

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : D'avril à octobre 2021

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : La Réunion

Départements : La Réunion

Cantons : Saint-Benoit 2

Communes : Sainte-Rose

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Mesure de réduction 1: adaptation du calendrier des travaux à la phénologie de l'espèce, travaux à la période la moins propice à la reproduction

Mesure de réduction 2 : Limitations des pollutions de chantier. Les hélicoptages seront évités à la tombée du jour et de la nuit. Les stockages et zones de reprise de charge s'opèrent sur des zones déjà artificialisées ou pauvres en biodiversité. La préparation du béton sera réalisée en dehors du site. Les opérations générant des vibrations seront limitées dans le temps (environ 5 semaines). Les produits liquides présentant un risque de pollution seront sur rétention et kits anti-pollution adaptés seront présents sur site. Des mesures de précaution seront prises afin de s'assurer que les matériaux et matériels soient exempts de semence. Les déchets seront triés et stockés dans des bennes adaptées avant évacuation. Le site sera rendu à l'état initial.

Mesure d'accompagnement : Evaluation et caractérisation des populations de salanganes sur les Mascareignes (inventaire des colonies de la Réunion et étude génétique), participation financière à une étude SEOR/MNH.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....

.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Compte-rendus de contrôle environnemental interne avec vérification du respect des prescriptions et engagements

Compte-rendu d'intervention à chaque visite de la galerie : prospections préalables / suivi de la colonie / résultats / problématiques rencontrées

Bilan des inventaires / Résultats de l'analyse génétique / publications scientifique sur l'état des populations de salanganes et leur niveau de divergence génétique entre les îles des Mascareignes (étude SEOR/CNRS)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à

le

Votre signature